

[Texte]

Mr. Caccia: Thank you.

The Chairman: Mr. Côté, we are delighted to welcome you to the committee. You are new to the committee but, as you are no doubt aware, these officials from Environment Canada are very knowledgeable on the acid rain problem and the progress that has been made. We are also interested in the progress that will be made. If you have any questions to direct to the witnesses, please go ahead.

Mr. Côté (Richmond—Wolfe): As a new member I have a lot of questions, but the problem is that I was not here at the previous meeting. Mr. Chairman, perhaps I could ask a question. If I am out of order, just tell me.

The Chairman: Go right ahead.

Mr. Côté: I will go on in French, if you do not mind.

Je suppose que le plan de travail au Canada, pour 1991 et 1994, est de préciser un plafonnement pour les émissions d'azote et d'acides sulfuriques.

Il vous sera peut-être difficile de répondre à ma question puisqu'il y a beaucoup de politique dans cela, mais il y aura sans doute ensuite des discussions de fonctionnaires.

• 1605

On dit que les sept provinces de l'Est devraient s'être entendues pour 1991, ce qui est presque tout de suite, quant à un plafonnement précis. Au plan politique et au plan technique, quelles sont les discussions en cours et quelles sont les difficultés qui semblent se présenter pour en arriver à ce plafonnement total et généralisé en 1994? Est-ce que vous avez connu ou entendu parler de problèmes, tant au plan politique que technique?

Est-ce que cette question est pertinente à notre discussion, monsieur le président?

Dr. Brydges: The agreement on the 2.3 cap was reached in the mid-1980s, and that has been firmed up by federal-provincial agreements for all of the eastern provinces. That is in place, so I do not think that there is any further significant discussion on the eastern provinces on that issue.

Now we have to look at economic methods and economic instruments such as emissions trading.

M. Côté: C'est cela.

That is the problem. I would like to hear more about this.

Dr. Brydges: Okay. We will have to look at things like emissions trading in terms of how you live with the cap after you put it in place... and then when we have a national cap... If you are living with a total emissions limit, then any new source, no matter how small, theoretically would exceed your cap. So any new industry would have to buy emission rights. And of course we would hope that there is significant economic growth, which would require new emissions.

[Traduction]

M. Caccia: Merci.

Le président: Monsieur Côté, nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous. Vous êtes nouveau au comité, mais vous savez probablement que ces représentants d'Environnement Canada connaissent très bien le problème des pluies acides et sont au courant des progrès qui ont été réalisés. Nous nous intéressons également aux progrès qui seront faits dans les années à venir. Si vous avez des questions à poser aux témoins, n'hésitez pas à le faire.

M. Côté (Richmond—Wolfe): Étant donné que je suis nouveau, j'aurais beaucoup de questions à poser, mais je n'ai malheureusement pas assisté à la réunion précédente. Je vais quand même poser une question. Si toutefois je commets une erreur, veuillez me le dire, monsieur le président.

Le président: Allez-y.

M. Côté: Je vais poser ma question en français, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

I suppose that the Canadian action plan for 1991 and 1994 aims to establish a cap for nitrogen and sulfur emissions.

Maybe it will be difficult for you to answer my question since it is mainly a matter of politics, but this will probably lead later to discussions between officials.

Some say the seven eastern provinces should have agreed on a specific cap for 1991, which is nearly right now. What political and technical discussions are currently underway and what seems to be the problem in arriving at a total, generalized cap for 1994? Have you heard of or do you know of any problems? Either political or technical?

Is that a pertinent question, Mr. Chairman?

M. Brydges: On s'était entendu sur un plafonnement de 2,3 au milieu des années 80, ce qui a été reconfirmé par la suite dans les ententes entre le Fédéral et toutes les provinces de l'Est. Ces ententes sont en vigueur, donc je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de discussions importantes à ce sujet pour les provinces de l'Est.

Nous devons maintenant étudier les méthodes et les outils économiques tels que les échanges de droits d'émissions.

Mr. Côté: That is it.

Voilà le problème. J'aimerais avoir plus de renseignements à ce sujet.

M. Brydges: D'accord. Il faudra étudier les questions comme les échanges de droits d'émissions dans le contexte de ce qui se produira après la mise en place du plafonnement... puis après la mise en place d'un plafonnement à l'échelle nationale... Si l'on a une limite totale d'émissions, toute nouvelle source, aussi petite soit-elle, constituerait théoriquement un excédent du plafonnement. Toute nouvelle industrie devra donc acheter des droits d'émission. Nous espérons évidemment une croissance économique importante, qui entraînerait de nouvelles émissions.